



Souvent on dit « les fumeurs coûtent chers. » or j'ai un apriori plutôt inverse qui dirait « les fumeurs rapportent beaucoup d'argent »

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 27 décembre 2009

Souvent on dit « les fumeurs coûtent chers. » or j'ai un apriori plutôt inverse qui dirait « les fumeurs rapportent beaucoup d'argent ». Qu'en pensez vous ?

Le calcul est très très complexe il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte (si j'en avais la possibilité je pourrai donner un exemple de méthode de calcul). Existe-t-il des chiffres expliqués ? Car il est facile de dire un fumeur coûte X euros « à la société » si on n'en a pas le précis détail cela ne veut absolument rien dire.

Bonne continuation à votre action qui a du sens mais dont la forme parfois m'écSure.

Réponse :

Autant il est facile de calculer les droits d'accise et la TVA collectés par l'État, autant il est quasiment impossible de faire la somme de ce que coûte le tabac ou de ce qu'il rapporte (évite de coûter) à la collectivité. Il faut noter, au passage, que lorsque l'on parle de rapporter ou coûter à l'État, c'est en réalité à chacun d'entre nous que revient indirectement l'argent collecté ou la dépense engagée.

Si l'on es sûr du chiffre approximatif de 10 milliards collectés par le ministère des finances, il faut lui opposer

- Les dépenses occasionnées par les soins apportés aux fumeurs et à ceux qui les côtoient ne se limitent pas aux soins de longue durée prodigués aux 66.000 fumeurs qui meurent de leur tabagisme chaque année en France, elles concernent un nombre considérable de maladies dont sont atteints les Français durant toute leur vie, qu'ils fument ou côtoient des fumeurs.
- Au travail, l'absentéisme, la maladie, le temps de travail consacré au tabagisme, les coûts générés par le tabagisme passif, les risques d'incendie, les frais supplémentaires d'entretien ménager et technique, de peinture, de ventilation, de conflits individuels, de productivité, d'image de marque, ..., le [rapport de Santé Canada](#)
- Dans les lieux où il est autorisé de fumer, la rue, la plage, le domicile, les fumoirs, les terrasses en conformité, ..., le nombre de cigarettes, et surtout de filtres, est une source considérable de pollution dont les conséquences directes et indirectes sont difficiles à chiffrer.
- Par ailleurs, il est souvent objecté que la réduction de vie des fumeurs est une source de revenus pour les caisses de retraite. Cet argument, certes économiquement recevable, est cependant difficilement soutenable en termes d'objectif de santé publique.

Nous sommes ravis que vous puissiez trouver un sens à notre action, mais nous déplorons que vous n'en disiez pas plus sur l'écSurement qu'elle suscite en vous car il s'agit là d'un jugement de valeur qui, étayé par des faits précis, nous aurait permis de transformer ce préjugé.